

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
Institut de Préparation à l'Administration
Générale

FORMATION SUR DIJON

*(réservé aux étudiants étant inscrits
à une autre formation à l'Université
ou ayant déjà obtenu le diplôme de la Licence Administration Publique)*

Photo
d'identité
agrafée

DEMANDE D'ADMISSION À L'I.P.A.G.
Année 2018/2019

Madame Monsieur N° étudiant UB (ou INE) :

NOM : _____

Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ lieu de naissance : _____

Domicile de l'étudiant : _____

Téléphone : _____ courriel : _____

Domicile des parents : _____

_____ Téléphone : _____

Situation de famille (célibataire, marié, veuf, divorcé) : _____

Date d'obtention du baccalauréat et série : _____

CURSUS UNIVERSITAIRE

Niveau	Filière / U.F.R.	Année	Résultats (Admis – ajourné)
DUT			
BTS			
L1			
L2			
L3			
Master 1			
Plus (précisez)			

Autre formation suivie à l'Université à la rentrée 2017 (si vous n'êtes pas inscrit(e) à une autre formation universitaire, vous ne pourrez pas suivre cette formation) : _____

* Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ?

Intitulé(s) du ou des concours à passer au courant de l'année:

Quelle(s) catégorie (s) ? A B C

* Si vous êtes admis(e) à la Préparation aux concours externes « épreuves écrites » catégorie A ou B, choix de l'option au premier semestre (un seul choix, le cours sera ouvert s'il y a plus de 10 étudiants inscrits), parmi :
Questions sociales , Droit de la fonction publique , Droit pénal et Anglais écrit (sauf Nevers)

Renseignements certifiés exacts :

Á _____ , le

Signature :

Pièces jointes obligatoires :

- La photocopie de votre dernier diplôme
- Le relevé de note de vos deux dernières années
- Un curriculum vitae et une lettre de motivation
- Une photo d'identité format standard (4x5cm) sur le dossier d'inscription

Ce dossier complété et muni des pièces demandées doit être imprimé en recto et retourné au secrétariat de l'IPAG suivant le calendrier ci-dessous :

1^{ère} session : dépôt des dossiers par courrier : du 7 mai au 15 juin 2018, et en présentiel : du 7 mai au 22 juin (matin) 2018

2^{ème} session : dépôt des dossiers par courrier : du 1^{er} au 17 août 2018 Dépôt en présentiel : 27 & 28 août 2018

Les dossiers envoyés ou déposés hors délai ne seront pas pris en compte.

Une liste sera affichée sur le site et le panneau de l'IPAG pour Dijon.

La rentrée aura lieu le lundi 3 septembre 2018 à 13h